

SUR LES PLACES STANISLAS ET DE LA CARRIÈRE

Nous avons examiné avec beaucoup d'attention le nouvel essai d'éclairage tenté sur la place Stanislas et que nous avions déjà eu occasion de voir dans plusieurs villes, notamment à Strasbourg.

La fixité de la lumière y est beaucoup plus grande que dans les brûleurs actuels et l'ombre au pied du candélabre sensiblement moindre. Mais la portée lumineuse totale est notablement inférieure. On s'en assurerait facilement en établissant le nouveau modèle devant l'Hôtel-de-Ville ou devant l'un des quatre grands bâtiments de la place, l'élévation des monuments en rendrait beaucoup mieux compte que devant les constructions plus basses du côté Nord.

On pourrait cependant les admettre à cause de l'économie qui en résulterait, mais à la condition de reprendre l'éclairage des magnifiques consoles du pourtour de la place qui ne sont plus allumées depuis la pose des brûleurs.

Une très heureuse innovation, par exemple, serait de s'en servir pour l'éclairage de la place de la Carrière.

Cette splendide promenade, la plus belle de Nancy, n'est pas fréquentée le soir à cause de son obscurité. On pourrait remplacer les consoles actuellement appliquées aux maisons, qui sont aussi laides qu'insuffisantes et qui trouveraient un bien meilleur emploi dans les quartiers excentriques qui en manquent, par une double rangée de candélabres sur les deux trottoirs de chacun des bas-côtés. Le milieu de la place serait ainsi mis en lumière, les bancs notamment. Cette excellente amélioration contrarierait peut-être les individus qui recherchent les bacs dans l'obscurité, mais serait accueillie avec reconnaissance par tous ceux qui ont le souci des mœurs et le sentiment de la beauté de notre superbe place.

L'« EDEN NANCEIEN »

Depuis samedi, un nouvel établissement existe à Nancy : nous voulons parler de l'*Eden Nanceien* situé place Saint-Jean. Inutile de dire que ce jour-là toutes les places étaient occupées et même au-delà.

Disons de suite que la salle qui peut contenir douze cents personnes est fort jolie et fait grand honneur à l'architecte du département, M. Schuler. Comme tout le monde est à même de la visiter, nous ne nous attarderons pas à en faire une description minutieuse et nous dirons de suite quels sont les entrepreneurs qui ont pris part à la construction de l'*Eden*.

Ce sont d'abord : MM. Perrin et Bichaton pour la maçonnerie ; les fils de Charles Meunier, à Frouard pour la charpente en fer et les serrureries ; M. Cayotte pour le plâtre ; M. Trunck pour le plomb et la ferblanterie ; M. Mourquin pour la couverture ; M. Fort pour la charpente et la menuiserie ; M. Weiller pour la tapisserie et l'ameublement ; MM. Ladurelle et Lhivier pour la sculpture et le carton-pierre et M. Bourette pour le chauffage.

C'est M. Amard qui a été chargé des travaux de peinture et M. Sava, le décorateur du théâtre, qui a traité la décoration à larges coups de pinceau.

M. Poupard a installé le service du café proprement dit : pompes à bière, caves, etc., et M. Antoine, paysagiste, a construit les rochers et le charmant petit jardin qui se trouve entre la salle de café et la salle de concert.

La maison Gauthier Rio de Paris a fourni un magnifique lustre de 96 lumières et M. Lemorel de Paris a dirigé les travaux d'installation et de canalisation du gaz dans les différentes parties de l'établissement.

Les vitraux que l'on dit très remarquables mais qui ne sont pas encore posés, sont fournis par la maison Champigneulle de Bar-le-Duc.

Pendant que nous citons des noms, disons également que l'*Eden* a pour directeur M. Hanrion qui possède déjà un café-concert rue Mazagan, et pour administrateur M. Henry Min. Le chef d'orchestre est M. Goudesone qui a dirigé fort habilement le jour de l'ouverture un orchestre nombreux et convenablement choisi.

Parmi les artistes que le public a tout spécialement applaudis le soir de la première, nous devons signaler d'une façon toute particulière M. Benezit qui possède une excellente voix de baryton et a fort bien chanté *Mort à l'abordage*. M. Benezit que nous avons déjà entendu, croyons-nous, dans d'autres villes, s'est fait une spécialité des chansons patriotiques et maritimes qu'il interprète, du reste, avec beaucoup de sentiment et sans forcer la note. Citons encore M. Sablin, un danseur fort habile, et le corps de ballet composé de douze danseuses parmi lesquelles une italienne, Mlle Erminia Maggi, brille au premier rang.

A toutes les places de l'*Eden*, on est fort convenablement assis et l'architecte a parfaitement compris la question capitale de la ventilation et des issues en cas d'incendie.

LA GARE DE NANCY

On nous écrit :

Les étrangers qui traversent Nancy ont lieu d'être étonnés en voyant la pitoyable gare dont est affligée la capitale de la Lorraine, surtout en la comparant à tant d'autres desservant des villes moins importantes, à celle de Metz entr'autres.

Il y a du reste qu'une voix pour déplorer l'insuffisance de notre gare, depuis que Nancy, devenu ville frontière, a acquis une grande importance, en concentrant et trahissant des régions voisines, et que de nouvelles voies ferrées ont été reliées à la ligne de Paris-Strasbourg.

Les services sont doublés et le local destiné jadis à garer un nombre restreint de convois, est resté le même pour en recevoir aujourd'hui deux ou trois fois autant ; aussi arrive-t-il souvent que les voyageurs sont obligés de descendre hors de la gare et de gagner celle-ci à pied.

Mais ceci est un des légers inconvénients de notre petit gare, en comparaison des difficultés sans fin que présente le service devenu des plus difficiles et des plus compliqués.

Il y a des jours — les jours de concours par exemple — où l'on se sent pris de vertige, en voyant les arrivées et les départs se succéder de quart d'heure en quart d'heure, pendant que les voyageurs, les employés, les cars, se croisent et se précipitent dans toutes les directions, que chacun cherche à s'orienter dans cet encombrement, et que les chefs de service organisent et classent les trains, groupent et dirigent les départs, contrôlent les arrivées, en un mot rétablissent l'ordre dans le désordre ; puis, quand une besogne est terminée, courent en chercher une autre, et ainsi de suite toute la journée et une partie de la nuit. Or, il faut que tous les détails de ces services multiples soient étudiés, préparés, prévus, car la moindre erreur, le moindre oubli, peut causer une catastrophe. On comprend donc combien le défaut d'espace rend les manœuvres et le service difficiles.

C'est grâce à l'excellent personnel de la gare que, malgré les conditions fâcheuses dans lesquelles on se trouve, il n'y ait eu aucun accident à déplorer dans les foules accourues à Nancy, soit aux concours, soit aux courses. On est heureux de rendre justice aux chefs et aux employés, et

l'on ne sait ce que l'on doit le plus apprécier et louer du sang-froid et du coup d'œil des chefs ou de l'intelligence et du zèle avec lesquels les employés exécutent les ordres. Ceux-ci, presque tous anciens militaires, n'ont pas oublié ce qu'ils ont appris au service : le dévouement et le devoir.

L. C.

TERRASSE DE LA PÉPINIÈRE. — On sait qu'il existe à Nancy, sur la terrasse de la Pépinière, un établissement servant d'atelier de vérification des compteurs à eau. Ce bâtiment est adossé au jardin de l'évêché ; il est de construction très ancienne et ne contribue pas à embellir la terrasse. Cet établissement n'est, paraît-il, que provisoire ; il sera prochainement installé ailleurs. La tente du café Winstel disparaîtra également. Le terrain sur lequel elle s'étend appartient à la ville et la municipalité n'attend que l'expiration du bail conclu avec le propriétaire du café de l'Opéra pour rentrer en possession de ce terrain.

Les baignoires du théâtre

Pleurez, petits fripons d'amours, qu'on voit voltiger fesses nues sur les culs de lampe des vieux livres ! Les baignoires du théâtre de Nancy ont vécu.

Le nom était joli si la chose ne l'était pas. Il évoquait l'idée du chez soi, du *home*, des cabines de bains hospitalières où, à l'abri des yeux indiscrets, on se livre aux différentes opérations que prescrit l'hygiène de la peau.

Ce n'est pas que les baignoires du théâtre fussent hygiéniques. On y passait la soirée dans une buée. Devant soi, un courant d'air chaud. Dans le dos, un courant d'air froid.

Pour siège, une chaise aux pieds inégaux, avec des ressorts insurrectionnels habitués à lutter victorieusement contre les armures postérieures de ces dames.

Et surtout, messieurs, conservons le coude à coude dans la charge, disait le général de Galliffet à ses officiers au camp de Châlons.

Dans les baignoires, on conservait plus que le coude à coude. On allait jusqu'au corps à corps. C'était, à l'entrée et à la sortie, d'étranges frôlements.

Quels inventaires ! ajoutait un pornographe qui se flattait. Sans aller jusqu'à ce gros mot, les rapprochements étaient excessifs.

Aussi, peu à peu les baignoires avaient-elles été désertées par les vieilles familles bourgeoises qui, honnêtement, sous le coup de la soixantaine, les occupaient de mères en filles.

Les baignoires étaient devenues le rendez-vous des baigneuses. Celles-ci s'abritaient dans l'obscurité protectrice du plafond des premières, piquant l'ombre des notes claires de toilettes grises, blanches ou roses, arborant des chapeaux invraisemblables et des sourires comme leurs chapeaux.

Où iront-elles, maintenant ? Un avis officieux de la police leur interdit les premières et les fauteuils d'orchestre. Leur faudra-t-il monter aux secondes loges ?

Elles désertent plutôt le théâtre. Elles émigreront en foule dans les casinos hospitaliers. On parle même d'une sorte de grève que ce polisson d'Aristophane avait prévue. La responsabilité en remontera à l'administration qui a supprimé les baignoires.

J. K.

INCENDIE AU THÉÂTRE. — Un certain nombre de mesures ont été prises à Nancy pour diminuer les risques d'incendie au théâtre. On a eu notamment l'idée excellente de multiplier les portes de sortie et les dégagements. Les spectateurs des stalles du côté droit en regardant la scène ont deux issues qui donnent sur la petite cour du théâtre. Ceux du côté gauche sont moins bien partagés. En cas d'alerte, ils devraient soit s'entasser dans un étroit corridor, soit escalader les banquettes et sortir par la porte du parterre. De toute façon, la manœuvre serait longue et compliquée. Il avait été autrefois question de s'entendre avec des propriétaires de la rue Stanislas et d'ouvrir de ce côté une ou deux issues qui, à l'occasion, sauveraient peut-être la vie à un certain nombre de personnes. En pareille matière, aucune précaution ne doit être négligée pour diminuer la responsabilité de l'administration. La question d'argent ne saurait être invoquée quand l'existence humaine est en jeu. Nous demandons que les négociations soient reprises dans le sens indiqué. Qui sait si l'insécurité notoire de notre théâtre n'est pas une des causes qui en éloignent une notable portion du public qu'on n'y voit jamais ?

DIRECTION DU THÉÂTRE. — Nous recevons de M. Gréreau une lettre très digne dans laquelle il nous affirme que ses fonctions n'ont qu'un caractère absolument financier et ne comportent aucune intervention soit dans le choix des artistes, soit dans celui des pièces. M. Brunel est le seul directeur responsable. C'est lui qui a signé les engagements. Malheureusement pour nous, M. Brunel a sur la comédie les idées courantes chez les musiciens. Il la méprise profondément. Loin de penser avec l'auteur connu que « ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le dit. Il a chargé une agence de lui recruter des comédiens au petit bonheur. Il en a envoyé un stock à Nancy, franco de port, puis il ne s'en est plus occupé. Il n'a assisté à aucune des répétitions. Il n'a même pas paru aux deux premières représentations. Il continue à résider à Paris aussi indifférent à notre théâtre qu'à celui de Quimper. On a beaucoup admiré un juge qui dormait régulièrement pendant toutes les plaidoiries pour ne pas se laisser influencer. M. Brunel est arrivé du premier coup à cette merveilleuse impartialité. Ne connaissant pas sa troupe, ne la voyant pas, ne l'entendant pas, il sera inaccessible à tout sentiment de partialité. Nous avons parlé de direction à deux têtes. Il l'a été plus juste de dire que notre direction vit dans les nuages. Ses recettes pourraient y rester comme elle.

La troupe de comédie. — On lit dans le *Courrier de Meurthe-et-Moselle* :

Il nous est impossible de rendre compte de l'interprétation qui a été donnée de *Patrie*, dimanche soir. Il faudrait, pour le faire, critiquer avec trop de virulence les honnêtes gens que la direction a autorisés à exercer leur métier sur notre scène. En présence de la composition actuelle de la troupe, nous considérons que notre devoir est de ne plus nous occuper du théâtre, et d'engager vivement nos lecteurs à n'y pas aller perdre leurs soirées.

Si tous les soirs la salle est vide, comme mardi dernier, il faudra bien que la direction se décide, ou à changer la troupe de comédie, ou à fermer le théâtre jusqu'à la première représentation d'opéra.

*Patriote
24 7^m*

Théâtre de Nancy. — BÉBÉS. — *Bébé* est le nom que l'on donnait au nain du roi Stanislas. Ce personnage, qui ne peut manquer d'être excessivement intéressant pour les lorrains, se nommait en réalité *Nicolas Ferry*. A sa naissance il était long d'environ neuf pouces et pesait 15 onces.

Bébé, vous le voyez, faisait un piteux début sur la scène du monde. Quand il eut atteint toute sa croissance, il eut deux pieds et pesa de neuf à dix livres.

Bébé avait le plus grand mal du monde de retenir quoi que ce soit dans sa mémoire, et l'on prétend qu'on ne put jamais lui apprendre à lire.

Bébé mourut jeune. *Bébé* est le nom vulgaire que l'on donne à un poisson du Nil; le *mormyre* à museau aigu.

On distingue différentes sortes de mormyres: Le *mormyre oxyrhinque* à la tête bizarre, et que les anciens Egyptiens vénéraient d'une façon toute particulière. Il avait son temple dans la ville même d'*Oxyrhinque*, à laquelle il avait donné son nom.

Le *mormyre hersé* ou de *Dendérah*, museau cylindrique, lèvres épaisses, dorsale courte.

Le *mormyre barré* ou *cyprinoïde*, dont le front forme une saillie bombée au-dessus et en avant de la bouche.

Le *mormyre dorsal* ou de *Belbeys* appelé dans le pays *Kaschoué*.

Le *mormyre caschive*, ... le *mormyre canname*, ... le *mormyre labié*, etc., etc.

Tous ces poissons, le *Bébé* en tête, sont comptés au nombre des meilleurs poissons du Nil.

Bébé est aussi le nom d'une pièce de Hennequin. Comme cette pièce doit être menée très rondement, il importe que les rôles soient sus; comme il y a beaucoup de portes et qu'elles jouent un rôle prépondérant, il est de toute nécessité qu'elles puissent s'ouvrir; il n'est pas indispensable que le piano se mette soudain à jouer tout seul, comme un réveil matin qui avance; enfin on n'a pas encore entendu dire qu'une répétition soignée, et une surveillance sévère de l'ensemble aient nui à l'ouvrage.

Il paraît qu'une troupe met en ce moment toute sa bonne volonté à jouer cette pièce, mais il ne paraît pas que les Nancéiens mettent de l'empressement à venir l'entendre, et quant au petit nombre qui se trouvait au théâtre mardi soir, il trouve, paraît-il, que cela est médiocre comme de la comédie de société (anonyme?)

Michel VERMEIL.

ON DEMANDE UN DIRECTEUR.

Est-ce bien la soirée théâtrale qu'il faut dire? Ce serait plutôt la nuit. L'administration s'entoure de ténèbres. Le public n'y voit pas plus que dans un four, et quel four! Les représentations se suivent et se ressemblent. Principal acteur: le souffleur. Spectateur: le commissaire de police et sa femme. Beau livre à faire: Du rôle de la police dans le théâtre contemporain.

Il y a de la police, mais il n'y a plus de direction. Lorsque M. Brunel était directeur, il habitait Paris. Depuis qu'il est revenu, il n'est plus directeur. La société anonyme qui est chargée d'exploiter notre théâtre et qu'on n'accusera pas de battre monnaie avec son exploitation, vu ses recettes à ce jour,

*Progrès
25 7^m*

*Patriote
1 octob*

3 octob

lui a retiré son mandat. Le conservatoire conservera M. Brunel, mais pas le théâtre.

Comme le directeur du conservatoire a signé des engagements d'un mois avec des artistes d'opéra, il fera le mois comme ses pensionnaires. Nous voilà donc doté d'un directeur au mois. A chaque jour suffit sa peine. A chaque mois suffit son directeur. En octobre-novembre, M. Brunel. En novembre-décembre, M. Vanaud. En décembre-janvier, M. Marchot.

Nous n'avons pas la moindre velléité de critique à l'égard des actionnaires de la société anonyme. Ils ont avancé de l'argent pour en perdre. Ils savaient bien qu'ils ne feraient jamais de grandes recettes. Ils songeaient simplement à doter leur ville d'un théâtre bien administré. Leur idéal se dérobe devant eux. Ce sont eux les premières victimes.

En tout et partout, les responsabilités anonymes sont fictives. Nous avons voulu essayer de faire de l'anonymat. Nous avons appliqué le principe du collectivisme à notre scène. Le collectivisme nous mène droit au nihilisme.

Liquidons doucement un passé douloureux et n'en parlons plus. Mais revenons à la pratique. Dans une direction théâtrale, disait Calino, il faut un directeur. Un administrateur ingénieux avait trouvé Calino prudhomme et avait répondu: Il en faut dix. L'expérience se prononce d'une façon éclatante en faveur de Calino.

LUCIEN.

Au Théâtre. — Personne n'y met plus les pieds; salle vide presque tous les soirs. Le théâtre municipal va à la débandade, à la dégringolade. Une grave responsabilité pèse sur ceux qui ont accepté la mission d'administrer (sans doute avec les derniers sacrements) notre première scène nancéienne. Si cette situation se prolongeait indéfiniment, elle pourrait encore durer longtemps, dirait Calino. Mais nous croyons qu'elle ne se prolongera pas. Avant que la caisse de la Société anonyme soit complètement vide, l'administration municipale interviendra pour « sauver la situation », en plaçant à la tête du théâtre un directeur habile, intelligent et énergique — puisque, paraît-il, on a cru devoir éliminer M. Brunel. Ce nouveau directeur ne serait pas précisément nouveau pour nous, mais les Nancéiens le reverraient peut-être avec plaisir. C'est M. Albert Carré, qui, étant très peu occupé au Vaudeville, serait tout disposé à revenir parmi nous. Si nous sommes bien informé, M. Albert Carré a déjà eu un entretien à ce sujet avec M. le Maire de Nancy. — Attendons. Silence et recueillement!

THEATRE

On lit dans la *Dépêche*:

Les actionnaires de la Société anonyme du théâtre de Nancy se sont réunis hier soir.

La démission de M. Brunel a été acceptée.

Les propositions de direction faites par différents étrangers ont été écartées comme trop onéreuses.

M. Vanaud, régisseur général, dirigera la scène du théâtre.

Il est formé une commission administrative composée de MM. Gottereau, administrateur-gérant, Demenge-Grillot, commissaire de surveillance, D^r Marchal, D^r Sognies et Camille Lespine.

Il sera fait des propositions à M. Brunel pour qu'il conserve la direction de l'opéra, qu'il a si magistralement conduit l'année dernière.



PREMIÈRE ANNÉE. — N° 1.

BUREAUX : RUE SAINT-DIZIER, NANCY.

DIMANCHE 4 OCTOBRE 1885.



PAIX, TRAVAIL, LIBERTÉ.

L'ILLUSTRÉ DE L'EST

PARAIT LE DIMANCHE

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : 7 fr. — Six mois : 4 fr.

ANNONCES : 40 centimes la ligne.
RÉCLAMES : 50 centimes —BUREAUX
RUE SAINT-DIZIER, 71, A NANCY.

NANCY, 4 OCTOBRE.

LES BRAVES

On écrit de Rémyilly (près Metz) :

Il est beaucoup question, en ce moment, d'espions et d'espionnage. Les récents incidents relatés par les journaux français ont amené entre ceux-ci et la presse allemande une polémique que j'ai attentivement suivie et de laquelle il y a pour la France et l'Allemagne, d'utiles enseignements à tirer.

L'autre jour, par exemple, la *Gazette de Cologne* constatait que le service des renseignements est parfaitement organisé au ministère de la guerre français et elle citait entre autres officiers qui ont réussi à prendre les plans de forteresse allemandes le lieutenant-colonel Samuel et le capitaine Pistor.

Vos lecteurs me permettront-ils, à ce propos, de raconter quelques souvenirs sur ces deux officiers français, qui appartiennent l'un et l'autre à la Lorraine ?

Le colonel Samuel, dont parle la *Gazette de Cologne*, est mort il y a deux ans. Né à Sarrelouis, cette ville qui est restée si éminemment française, il avait vu les Allemands de près; il en avait étudié à fond la langue, les idées, les rancunes, et il s'était convaincu de bonne heure de ce fait que l'abaissement de la France en 1814 et en 1815 n'avait pas suffi aux Prussiens pour effacer la honte d'Iéna. Il fallait à nos voisins une vengeance plus complète, plus éclatante, plus personnelle.

Ce sentiment de l'Allemagne, Samuel le connaissait. Sous l'Empire, il était, avec le général Ducrot, le colonel Stoffel et quelques hommes instruits et clairvoyants, un des rares officiers qui osaient pousser le cri d'alarme et signalaient la Prusse comme le seul ennemi dangereux que la France eût alors en Europe.

C'est à cette époque, vers 1867, que Samuel organisa le service de renseignements militaires qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Très actif, très habile, connaissant à fond les différents patois allemands, il payait largement lui-même de sa personne et put, seul ou presque seul, fournir au gouvernement français les plans des forteresses allemandes.

J'ai là sous les yeux une dépêche que Samuel, alors capitaine de génie, adressait en 1868 au ministre de la guerre. Cette dépêche est curieuse et indique bien la physionomie caractéristique du brave officier. En voici le texte :

« Forbach, 8 avril 1868.

Depuis lundi, je suis le général de Moltke qui visite la frontière de France et étudie les positions. Lundi, je l'ai rejoint à Mayence. Mardi, il s'est arrêté à Birkenfeld et a pris des notes sur la hauteur, près des ruines du vieux château. Il a couché le même jour à Sarrebruck où il a pris des dispositions de défense à la gare et au canal. Hier, il était à Sarre-ouis où il se trouve encore. Ce matin, malgré le

mauvais temps, il est sorti en voiture pour visiter les hauteurs de Vaudevange. Je suppose, d'après mes informations, qu'il se rendra ce soir ou demain à Trèves et qu'il descendra la Moselle. Faut-il continuer à le suivre ? SAMUEL. »

Samuel fut autorisé à continuer son intéressante excursion. Mais toute cette activité était déployée en pure perte: l'aveuglement et l'indifférence étaient trop profonds à la cour pour qu'on prêtât la moindre attention aux avertissements que quelques hommes de cœur ne cessaient de donner.

Après la guerre fatale, Samuel, parvenu au grade de lieutenant-colonel, a rendu de grands services à la France. Il est, dans sa sphère modeste, un des hommes qui ont le plus contribué à notre réfection militaire.

Le capitaine Pistor, l'autre officier dont parle la *Gazette de Cologne*, est Messin. Elevé à la même école que le colonel Samuel, il professe les mêmes sentiments que notre regretté compatriote.

En 1869, Pistor entre à l'École polytechnique. Il allait terminer sa première année d'études lorsque la guerre éclate. Trop bon Messin pour rester inactif et bien qu'il ne pût, au début, obtenir un brevet d'officier, il met à profit les loisirs des vacances en allant se battre en amateur avec le corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon.

Le 6 août, à la bataille de Reichshoffen, le jeune polytechnicien fait bravement le coup de feu. Vers le milieu de la journée, il se trouve tout à coup seul au milieu d'une batterie dont les servants avaient tous été tués et que les Prussiens se disposaient à emmener. Une pièce avait encore son attelage. Pistor n'hésite pas : il saute sur un cheval, tourne bride et, au milieu d'une grêle de balles, fuit au galop, avec le canon qu'il veut de sauver, du côté du camp français.

Mac-Mahon fut témoin de ce petit exploit ; il donna sur le champ de bataille la croix de la Légion d'honneur à Pistor. Plus tard, celui-ci combattit les Prussiens dans les corps francs des Vosges, où il fut grièvement blessé. Aujourd'hui il est capitaine d'artillerie attaché à l'état-major général du ministre de la guerre.

Pistor possédait à fond la langue allemande. Il a fait, en compagnie du général de Miribel, de nombreuses excursions en Allemagne, excursions qui, bien entendu, ont été des plus fructueuses.

UNE RÉCEPTION AU ROI DE PRUSSE

dans l'Alsace-Lorraine.

L'empereur Guillaume est venu deux fois en Alsace-Lorraine : en 1877 et en 1879.

La première fois, il y est venu pour constater par lui-même si conformément aux rapports optimistes de ses fonctionnaires, la germanisation de l'Alsace-Lorraine marchait à grands pas.

A Strasbourg, la réception du souverain fut plus que froide, malgré les efforts déployés par la population immigrée pour échauffer le « loyalisme » alsacien. Mais à Metz la manifestation anti-allemande prit un caractère particulier d'acreté qui dut donner fortement à réfléchir à l'empereur Guillaume.

Les autorités allemandes de Metz, sûres de leur affaire, convoquent le conseil municipal de la ville et lui demandent cinq mille francs pour recevoir Guillaume. Le conseil, sans discussion d'aucune sorte, repousse la demande à l'unanimité.

Là-dessus, grand émoi dans la population teutone. Un comité, à la tête duquel se trouvait un certain banquier du nom

de Koch, fit afficher un avis ainsi conçu :

« Devant le crédit refusé avec ostentation par l'administration municipale, le comité invite tous les citoyens sensés à se réunir à l'Hôtel de Ville, à l'effet de s'entendre pour la réception de l'empereur, le 5 mai. »

J'ai assisté à cette réunion et le souvenir exhalant m'en est scrupuleusement resté. Koch, le banquier, prit la parole et, dans un discours fortement accentué, fustigea de la bonne façon ce « misérable » conseil municipal qui avait refusé — le pleutre ! — de voter des fonds.

— Si les vingt mille Allemands qui habitent Metz, dit-il en terminant, donnent seulement vingt pfennigs (environ vingt-cinq centimes), nous aurons quatre mille marks, somme suffisante pour recevoir dignement notre empereur.

— Mais, s'écria un mécontent, les vingt mille Allemands de Metz ont bien plutôt besoin qu'on leur donne vingt pfennigs !

Là-dessus, rire général. Rire à l'allemande, c'est-à-dire tumultueusement indescriptible, accompagné de cris de toutes sortes, au milieu de l'acre fumée des grosses pipes de porcelaine.

Bien entendu, l'affaire en resta là et ce n'est qu'après des efforts inouïs que les Allemands parvinrent à réunir deux mille marks.

L'empereur Guillaume fut reçu à Metz au milieu de l'enthousiasme de la population immigrée. Le plus clair résultat de cette visite impériale fut, le 7 mai, l'incendie de la toiture de la cathédrale de Metz, incendie qui fut allumé par une fusée et menaça de détruire en entier le vieux monument si cher aux Messins.

Un peu plus de deux ans après, en septembre 1879, l'empereur Guillaume revint à Metz. Cette fois, les autorités allemandes instruites par le passé, se gardèrent bien de demander, comme en 1877, un subside au conseil municipal.

Elles se bornèrent tout simplement à faire circuler dans la ville des listes de souscription sur lesquelles elle avaient préalablement inscrit les noms des habitants par quartiers et par rues.

On comprend la malice. L'employé de l'administration se présente chez M. X... le chapelier bien connu. Il lui montre la liste sur laquelle le nom de M. X... est inscrit et lui demande d'écrire en regard de son nom la somme pour laquelle il veut souscrire.

M. X... pressé entre ses sentiments français et la menace permanente d'une expulsion ou tout au moins d'insupportables tracasseries pour l'avenir, M. X... souscrit pour dix ou vingt marks, et le tour est joué.

Par ce moyen assez germanique, les autorités allemandes de Metz purent faire à l'empereur Guillaume une réception sinon grandiose et de bien bon goût, du moins assez convenable.

Aussi le vieux monarque, qui se doutait peu de la façon dont les choses avaient été faites, ne cacha-t-il point sa joie. En quittant Metz, il adressa à la population une proclamation enthousiaste dans laquelle il disait :

« Les impressions que m'a produites cette fois mon séjour en Alsace-Lorraine m'ont confirmé, à ma grande joie et à ma vive satisfaction, dans la conviction que l'union intime de ce pays à la patrie allemande s'opère rapidement. Partout il nous a été préparé, à moi et à l'impératrice, un accueil qui a beaucoup dépassé notre attente, et qui, par la visible et large participation de la population, a démontré d'une façon très réjouissante l'existence d'un heureux courant d'opinion. »

C'est à la suite de ce voyage de l'empereur Guillaume en Alsace-Lorraine que le feld-maréchal de Manteuffel fut installé à Strasbourg comme gouverneur du pays annexé.

CAUSERIE PARISIENNE

Pendant les deux mois de relâche, les boulevards sont insupportables. Les façades des théâtres sont noires comme des entrées de monuments funéraires. Pas un bec de gaz allumé, pas un crieur de programme, pas le plus petit marchand de contre-marchés à la porte. Avez-vous remarqué que ces êtres gluants et obséquieux qui vous agacent et vous irritent chaque fois que nous nous proposons de franchir le péristyle d'un théâtre vous manquent absolument lorsque les théâtres sont clos ? C'est qu'ils font, eux aussi, partie de Paris, de ce Paris vivant et grouillant des boulevards, dont rien ne saurait être retranché sous peine de lésion profonde.

En revoyant les façades étincelantes de lumières du Vaudeville, des Nouveautés, des Variétés, en revoyant les affiches lumineuses des Bouffes, en entendant l'offre nasillarde :

— Un fauteuil d'orchestre, Monsieur ! moins cher qu'au bureau !

On se sent de nouveau à Paris.

Je n'ai pas pris de vacances cette année ; mais il me semble que, pendant deux mois, j'ai été exilé sur place. Aujourd'hui, il me semble que je rentre dans Paris... sans l'avoir quitté.

Les théâtres ne se mettent pas encore en frais de nouveautés. Il y a deux raisons pour cela. D'abord les troupes qui viennent, plus ou moins complètes, de faire des tournées de province, n'ont pu, durant ces pérégrinations, apprendre, répéter et mettre en scène des pièces nouvelles. Et puis, MM. les directeurs estiment que le public de septembre et d'octobre, composé de gens en vacances, se contente bien de reprises.

Assurément les reprises, lorsque les reprises sont heureuses comme celle du *Venceslas* de Rotrou, à l'Odéon, cela vaut encore mieux que la première du *Naufrage de M. Godet*, pièce pitoyable qui mérite de sombrer. Enfin, Paris a retrouvé son allure d'hiver, et les grands cafés ont repris leur physionomie à l'heure des apéritifs du soir.

Quoique moins agité que les départements par la fièvre électorale, Paris voit éclore à côté des candidatures sérieuses, des excentricités renversantes. C'est un « candidat humain » à côté d'un « candidat national ». Cette fois même ces dames sont de la partie. Et l'on va chaque soir, histoire de rire un peu, aux réunions échevelées où elles déchirent ces pauvres hommes à belles dents.

Il n'est pas hors de propos de rappeler que, trop souvent, des poètes et des écrivains ont été piqués par la tarantule politique.

Dumas père n'a-t-il pas, pour le bien d'une candidature qui fut du reste malheureuse, affiché en 1848 une longue pancarte où les millions dansaient à côté des centaines de mille, à seule fin de prouver aux électeurs qu'il avait remué l'argent à la pelle et que ses pièces et ses romans avaient fait vivre des milliers d'ouvriers et d'artistes.

Balzac, lui aussi, fut tourmenté du désir de devenir un homme politique. On connaît son échec à Angoulême où il se présenta à la députation également en 1848. Mais ce que l'on ignore généralement, c'est que l'auteur de *La Comédie humaine* songea à se présenter à Fougères en 1831, dès que la loi électorale nouvelle l'eût rendu éligible.

La livraison du *Libre* (1) qui vient de paraître, contient un intéressant article de M. Dupontavis de Haissey sur un séjour fait par Balzac à Fougères en 1828, et cinq lettres inédites de l'illustre romancier.

Le premier roman que Balzac signa de son nom est daté de Fougères et a été écrit vers cette époque-là. Dans une de celles en question, Balzac annonce au général de Pommeréul, vieil ami de sa famille, que l'entreprise industrielle « Laurent, Balzac et Barbier » où il s'était fourré, l'avait précipité dans l'abîme du haut de sa petite fortune.

Voulant écrire un ouvrage historique sur les Vendéens, il demande l'hospitalité au général de Pommeréul qui lui répondit aussitôt que sa chambre l'attendait au château de Fougères.

1. Le Libre, revue mensuelle, Paris, A. Quantin, éditeur.

L'ouvrage écrit à Fougères devait s'appeler *le Gars*, mais M^{me} de Pommeréul ayant trouvé ce titre trop grossier, Balzac écrivit, en 1829, au général pour lui envoyer l'ouvrage et lui dire que, en égard à la répugnance de M^{me} de Pommeréul pour le titre de *Gars*, il l'avait changé. De là, le titre définitif de *Chouan*.

Dans une des cinq lettres révélées dans *le Libre*, par M. de Hesussey, Balzac annonce au général qu'il est éligible et qu'il voudrait bien se présenter à Fougères, mais la candidature du comte de la Riboussière, dont le succès était hors de doute, le fit reculer.

On le voit, les lettres inédites, mises en lumière par *le Libre*, sont du plus vif intérêt et tout à fait d'actualité dans la période que nous traversons à l'heure présente.

Aussi les grands journaux de Paris, *le Temps* et *les Débats* entre autres, ont-ils consacré d'importants articles à la découverte de M. de Hesussey.

Quels fumistes, ces Allemands ! Tout leur est bon pour nous porter préjudice sur notre propre territoire, pour entraver, dépister ou supplanter notre commerce. C'est une guerre nouvelle et redoutable que nous font là les vainqueurs de 1870.

Notre confrère du *Phare des Charentes* s'écrie : « Les Charentes vont donc cesser d'être en proie à ce second phylloxera, « le phylloxera de la fraude » qui les envahissait depuis dix ans : 153 maisons étrangères « seulement », sans avoir ni comptoir, ni employé à Cognac, s'y faisaient adresser leurs lettres que la poste leur transmettait ensuite à Hambourg, Cologne, Berlin ! L'unique but de ces manœuvres était de faire croire, contrairement à la vérité, à des établissements commerciaux qui n'existaient pas ; on débitait ainsi plus aisément les eaux-de-vie allemandes. »

Sur les réclamations réitérées des tribunaux de commerce, M. Hervé-Mangon vient enfin de mettre un frein à ce débordement de fraude germanique.

L'avis suivant est donné aux escrocs de haut commerce tudesque qui infectaient les Charentes.

« Les étrangers qui se font adresser des correspondances à Cognac sont avisés qu'elles ne leur seront plus transmises à leur domicile réel, mais qu'elles seront purement et simplement mises au rebut. »

Par ce temps de vacances et de calme, le temple de Plutus est morne, les boursiers sont lugubres, les « tumultes » même, autour de la Corbeille, ont quelque chose de forcé comme les éclats de ceux qui se font chatouiller pour rire. La presse financière est aux abois. Son sort est celui de la pauvre sœur Anne ; ses reporters perchés sur le fronton de la Bourse ne voient rien venir. La nation en gésine d'élections ne songe guère, pour l'instant, au 3 0/0 ou au Portugais.

Il y a quelques jours cependant, une leur d'espoir éclaira ses bulletins financiers ; mais, hélas ! le conflit hispano-allemand a fait long feu lui aussi. C'est un raté de plus à ajouter au passif des boursiers. Quant aux haussiers, ils constatent avec douleur que la rente n'imita pas la mer, laquelle... montait toujours.

Croyez-moi, le krach a laissé derrière lui une longue et large queue, comme celle des comètes, et la Bourse n'a pas encore fini de peigner cette chevelure-là. Il faut à la réaction, à l'affaissement qui ont suivi le krach le temps de mûrir ; et lorsque cet état stationnaire sera arrivé à son terme — car tout lasse et tout passe ici-bas, surtout ce qui est cassé — quand on en aura assez d'avoir pivoté sur place pendant quelques années, il suffira de quelque grosse affaire venant secouer Paris en y jetant quelques centaines de millions, comme le Métropolitain ou d'autres grands travaux résolus en principe, pour changer subitement la face des choses, comme si une bonne fée jouait de la baguette.

Les chapeaux des dames deviennent de véritables monuments. Je n'y verrais pas grand mal, au demeurant, si nos belles Françaises voulaient bien déposer au vestiaire des théâtres ces édicules for-

més d'amoncèlements de rubans, de fleurs, de fruits et d'oiseaux empaillés. J'ai pu quelquefois, en allongeant le cou à droite ou à gauche, trouver une embrasure entre deux chapeaux. C'était fatigant : mais que ne sacrifierait-on, plutôt que d'exprimer son dépit à une dame ? Mais l'autre jour ce fut le comble. J'avais devant moi une véritable femme colosse, surmontée d'un édifice aussi monumental que disgracieux. L'obstruction était complète. J'ai entendu la pièce. Par-ci par-là j'ai pu entrevoir un fragment d'acteur ; mais, le plus souvent, j'ai dû me contenter d'apercevoir les parties supérieures du décor. Après une nuit fatigante, durant laquelle ce chapeau et cette femme ont pris les proportions du cauchemar, je me levai en assez mauvais état et me mis à ma lecture quotidienne des journaux du matin.

— Il y a donc une justice, m'écriai-je !

La nouvelle nous arrive de Vienne, où il vient d'être défendu aux dames d'arborer dans les théâtres des chapeaux-obstacles, et où elles sont poliment invitées à laisser au vestiaire toute coiffure qui pourrait gêner la vue des spectateurs placés derrière elles.

N'est-ce pas juste ? Mais vous allez voir qu'on n'osera pas, en France, toucher à l'idole ?

xxx.

CAUSERIE AGRICOLE

L'automne est arrivé. Nous en sommes aux derniers beaux jours, si cette saison capricieuse avec ses alternatives de chaud et de froid, de sécheresse et d'ondées veut bien nous en concéder quelques-unes. Le raisin activé par le soleil de juillet et d'août, mais entravé ici par une sécheresse excessive, là par des froids insolites, a été favorisé par les journées chaudes et humides qui se sont succédé vers le milieu de septembre et qui ont mis l'espérance dans le cœur du vigneron.

C'en est fait de la belle saison. Le feuillage des arbres se tache de rouille ou jaunit. C'est, à la ferme, le signal d'une période de rudes labeurs. D'abord ce sont les vendanges, heureusement terminées en Algérie, commencées dans le Midi, prochaines dans le Centre, dans l'Ouest et dans le Nord. Presque partout elles seront commencées.

Au jardin, on ne doit pas rester inactif en octobre. On peut encore pendant ce mois risquer, mais à bonne exposition, les mâches, les épinards qui donnent leurs produits en mars ; puis le cerfeuil, la ciboule, la coriandre, les laitues, le panais, la pimprenelle. On plante les choux d'York pommes, les fraisières ; on repique les choux-fleurs semés en septembre ainsi que les laitues d'hiver et l'oignon blanc. On nettoie les planches d'asperges et d'artichauts de toutes les vieilles tiges ; on charge les premières avec de la terre et des engrais, et l'on couvre les secondes avec de la litière pour les garantir du froid et surtout de l'humidité.

Dans la première quinzaine d'octobre surtout si l'on craint quelque gelée, les plantes d'orangerie doivent être rentrées. Mais n'oubliez pas qu'il faut cesser de les arroser une huitaine de jours à l'avance et les accoutumer peu à peu à l'intérieur en évitant de les enfermer tout de suite hermétiquement.

À la fin d'octobre, si les arbres dépouillés de leur feuilles ne donnent aucun signe de végétation, on peut déjà commencer à planter, dans les terrains secs et légers, toutes les espèces d'arbres fruitiers, et l'on peut continuer cette opération pendant tout l'hiver, chaque fois que le temps le permet. Dans les terrains froids et humides, on fera beaucoup mieux d'attendre le printemps. On élague les arbres, on les nettoie de leurs branches mortes ou mal placées.

Dès ce moment, jusqu'au printemps, on doit profiter de tous les moments de beau temps pour tondre les haies, les charmilles, les palissades, les tonnelles, etc. On commence les travaux de l'amendement des terres, on fait les labours d'hiver. Il est de règle générale, pour toutes les saisons, que le terrain où l'on doit planter les bulbes, greffes ou oignons doit être amendé six mois à l'avance.



LE FACTEUR RURAL PENDANT LA PÉRIODE ÉLECTORALE.



LE RETOUR DU LÉGIONNAIRE.

NOS GRAVURES

LE FACTEUR RURAL

Je ne connais pas de fonctionnaire plus modeste, plus intéressant et plus occupé que le facteur rural. Il est la providence des parents qui attendent des nouvelles de leurs enfants. Il apporte les bons et les mauvais messages; et la paysanne qui a quelq'un des siens loin du pays ne le voit pas poindre à l'horizon sans une vive émotion.

En temps ordinaire, le chemin est long et la sacoche lourde; mais qu'est-ce que cela en comparaison de ce qui lui arrive pendant les périodes électorales!

Les candidats et les comités envoient du papier, encore du papier, toujours du papier. Les républicains et les conservateurs rivalisent de générosité à l'endroit des électeurs. C'est à qui les couvrira de brochures, de journaux, de professions de foi et de bulletins de vote!

Et qui, d'entre eux, pense seulement au pauvre facteur rural, qui ploie sous la charge, dont le front ruisselle et qui, exténué, n'en pouvant plus, se repose sur la borne du grand chemin, comme le montre notre dessin.

Pourquoi ne déciderait-on pas que chaque candidat politique devrait verser cent ou deux cents francs de droit de candidature, tout comme le candidat au baccalauréat verse un droit d'examen, qu'il perd s'il échoue. Cet argent pourrait être distribué aux facteurs. Ne serait-ce pas justice?

Après tout, cela ne ruinerait personne. Et quel argent bien placé!

LE LÉGIONNAIRE

On donne ce nom aux soldats des régiments étrangers ou, suivant l'expression usuelle, aux soldats de la Légion étrangère.

Aucun de nous ne saurait oublier le rôle brillant joué par ce corps au Tonkin. Créé dans l'origine pour recevoir les étrangers et les déserteurs des autres pays, un affluent nouveau a depuis quelque temps modifié son essence.

Par centaines, les jeunes Alsaciens-Lorrains y sont entrés, voulant échapper au casque à pointe. Ils n'ont pu apporter un surcroît de renom à ces régiments, déjà réputés pour leur entraînement et leur bravoure; mais ils y ont fait pénétrer un irrésistible courant de patriotisme et d'amour pour la France!

Avez-vous parcouru les listes des tués et des blessés d'Annam, du Tonkin et de Formose? Que de noms de héros, qui sont des noms de Strasbourg, de Metz, de Colmar, de Mulhouse! C'est un nouveau pacte de fidélité et d'attachement à la France, signé par l'Alsace et la Lorraine avec le plus pur de leur sang.

Français, ne l'oublions jamais!

Beaucoup sont devenus légionnaires pour de bon, et rentrent en France avec la croix de la Légion d'honneur, la médaille du Tonkin et les galons de sous-officier sur la capote bleue.

Un artiste patriote, M. Kauffmann, a retracé pour nous le Retour du légionnaire. C'est dans un modeste village, tout près de la nouvelle frontière des Vosges. La porte du logis s'ouvre et le fils de la

maison apparaît, sergent et décoré, rayonnant et fier! Quelle émotion dans cette brave famille!

Le vieux se lève de son fauteuil comme électrisé; la mère, une bonne vieille, est capable de renverser le pot-au-feu qu'elle soigne, tant est grand le trouble où la met cette sublime apparition. La sœur et le petit frère s'extasient, et il n'est pas jusqu'au petit roquet du foyer qui, reconnaissant son jeune maître, lui fait fête en jappant à ses pieds. Au fond, dans la rue du village, les gamins ont suivi le héros du Tonkin.

Au-dessus de cette scène, si grande dans sa simplicité, si touchante, parce que tous les cœurs sont de la partie, l'artiste a rappelé la guerre et ses dangers. Il a retracé un tableau dont l'idée seule donnait le frisson à la pauvre vieille mère, pendant que son fils était à l'autre bout du monde...

CHOSSES ET AUTRES

La rentrée des collèges. — On ne pense pas à tout, même au ministère de l'instruction publique. On remarque que la rentrée des collèges aura lieu le 5 octobre, les élections le 4. On fait observer que les pères de famille habitant la province ne pourront facilement envoyer leurs enfants à Paris, ayant pris part au scrutin la veille.

On demande à ce que la rentrée soit reculée au 12 octobre.

Inutile de dire que tous les collégiens, bénissant les élections, sont prêts, de la plume et de la voix, à appuyer énergiquement cette demande. Nous doutons qu'elle soit agréée par le ministère. Mettons la rentrée au 6, et n'en parlons plus. Ce serait la solution raisonnable.

La monnaie de nickel. — Quelques protestations s'élèvent au sujet de la monnaie de nickel dont nous allons être dotés. Beaucoup disent que des erreurs sont inévitables, que l'on confondra cette monnaie avec celle en argent. Il conviendrait de lui donner une forme spéciale.

Les uns la voudraient octogone, d'autres percée d'un trou au milieu comme la monnaie chinoise. Ces derniers sont les plus nombreux: un ancien dictateur veut que les pièces percées portent lionnet. Reste à savoir si, percées officiellement, elles ne perdraient point leur inappréciable vertu.

Ajoutons qu'on s'occupe beaucoup à la Monnaie de Paris du sou nickelé, et que c'est là tout; la fabrication de la monnaie de nickel a été mise à l'étude, et des spécimens de pièces ont été soumis récemment au ministère des finances, mais aucune décision ne peut être prise sans une intervention parlementaire.

La nasophonie. — On a souvent reproché aux habitants de l'Italie méridionale de parler du nez. Mais voici qui est plus fort: ils « en chantent ». Si la nasophonie passe les Alpes, ce sera une rude concurrence pour les pianos; et les propriétaires soucieux de la tranquillité de leur immeuble devront faire prêter serment d'abstention avant la prise de possession de l'appartement.

Où, il paraît qu'il existe en Italie un cercle de nasomanes, c'est-à-dire de gens qui s'exercent à jouer des airs d'opéra en se mouchant. Vous imaginez-vous un cercle pareil? où l'on « mouche » des airs d'Aida ou de Rigoletto?

Aux Italiens l'honneur d'avoir détrôné l'ut de poitrine pour le remplacer par le do de nez, avec le dièze de narine ou le bémol olfactif à la clef.

L'aveugle du boulevard des Capucines, qui jouait du flageolet avec le nez, aura fait école aux pieds des monts Apennins.

Conséquences: Les poètes vont être

jalous. On se contentait jusqu'à présent de tirer les vers du nez, voici que les Italiens en tirent de la musique.

L'avenir est aux nez en trompette.

Le morceau à quatre narines remplacerait le morceau à quatre mains.

SCIENCE

Saurions-nous enfin comment se forme une étoile? M. Lajôie, astronome rémois, a découvert, le 31 août, et l'on a observé deux jours auparavant en Russie, une étoile de septième grandeur dans une condensation lumineuse que l'on distinguait au centre de la nébuleuse d'Andromède.

M. Faye, membre de l'Académie des sciences, estime que cette découverte met en lumière un fait qui est une des révolutions les plus extraordinaires qui aient été observées en météorologie.

AGRICULTURE

Les meilleurs sont toujours les plus attaqués. C'est là le sort de la malheureuse vigne. Chaque jour elle voit naître quelque ennemi nouveau. Voici que l'on vient de communiquer à l'Académie des sciences que la récolte des vignes de l'Ohio et du Mississippi a été ravagée par un mal nouveau que les Américains appellent la « pourriture noire ». Tel vignoble, dans lequel quelques grappes à peine étaient atteintes en juillet, a aujourd'hui la moitié de sa récolte détruite.

Le phylloxera vient de se déclarer en Hongrie, où il a attaqué le célèbre crû de Tokay.

TRIBUNAUX

CONFUSIONS D'UN POMPIER

Au figuré, « pomper » veut dire absorber. Que le pompier pompe, dans ce sens du mot, c'est tout naturel, surtout lorsque le soleil de l'été est brûlant. Mais ce n'est pas là son rôle légal, lequel est de lancer au loin le liquide, et non de lui faire en quelque sorte rebrousser chemin en l'introduisant dans son individu.

Jaunet avait confondu, sans doute, les deux opérations; il avait pris son propre corps pour celui de la pompe, et il avait si bien pompé, si bien pompé que, perdant le sens de ses actes, il avait mis le feu à une meule de 4,000 gerbes de blé.

Il ne vit pas plutôt arriver sur le lieu du sinistre ses collègues les pompiers de Drancy qu'il se mit bravement à l'œuvre avec eux pour éteindre l'incendie allumé par lui.

Ce retour au devoir n'empêcha pas les raideurs de la justice, et il dut comparaître devant le jury. Les débats n'ont pu établir les mobiles du crime. Jaunet, d'autre part, était universellement considéré comme un excellent sujet; le lieutenant des pompiers est venu affirmer à la barre des témoins qu'il était un des meilleurs hommes de la compagnie, et qu'à plusieurs reprises il avait été porté à l'ordre du jour pour actes de courage; d'un autre côté, la veuve Birgard, propriétaire de la meule, a déclaré que le prévenu n'avait contre elle aucun motif d'animosité. Le mot de l'énigme, c'est que Jaunet se laisse parfois aller à des excès de boisson; quand il prend de l'absinthe, il perd la tête.

Le jury l'a acquitté.

LA MODE

La saison que nous traversons est assurément la plus vide et la plus ennuyeuse, pour tout ce qui concerne la mode. On use

ses vêtements d'été, en attendant de savoir ce qui se fera de nouveau pour l'hiver; c'est le parti le plus sage.

Avant une quinzaine, je n'aurai donc rien de remarquable à signaler à mes lectrices. Tout ce que je puis leur dire — mais ce ne sont que des on-dit — c'est qu'on portera beaucoup les grands dessins et les rayures, dans les linages et les soirées. Les grandes maisons parisiennes, celles qui donnent le ton, ont commandé à leurs fabricants des brochés de toute beauté: entre deux rayures de satin ou de moire comme une guirlande de fleurs brochées, tantôt de la couleur du fond, tantôt d'une couleur tranchante. Quand le choix des nuances est heureux, ces étoffes font d'un bel effet. C'est élégant et riche.

Si la vogue est pour les rayures et les grands dessins, il s'en suivra forcément qu'on conservera les façons simples et les grandes draperies de la dernière saison.

Pour les chapeaux, il y aura sans doute du changement. On les fera très grands et très chargés. En ce moment, tout ce que j'ai remarqué de nouveau, ce sont des chapeaux ronds, à calotte très haute, ornés de touffes de ruban qui grimpent jusque sur le haut et dégringolent d'une façon plus ou moins fantaisiste sur le derrière du chapeau. Ce n'est pas très, très joli, à mon avis; mais c'est nouveau, et cela suffit.

Le chapeau amazone se porte beaucoup pour la demi-saison et la petite capote reste toujours la coiffure préférée de la femme comme il faut, à laquelle elle donne un cachet d'élégance discrète qui a bien son prix.



GRARADE

Mon premier, cher lecteur, est droit comme une quille; Mon second rond comme une bille; Mon tout est une jeune fille Que Jupiter trouva gentille.

RÉBUS



CHRONIQUE DE L'EST.

Les épreuves du baccalauréat.

Le ministère de l'instruction publique vient de faire le relevé du résultat des épreuves subies durant la session de juillet-août 1885 pour les diverses séries de baccalauréats.

Voici ce relevé pour chaque catégorie: Baccalauréat ès sciences complet. — Il y a eu 4,356 candidats examinés; 2,423 ont été éliminés après l'épreuve écrite, et 1,923 admis au grade.

Sur le nombre total, la Faculté de Paris a eu à elle seule 1,599 candidats et 564 admis.

La proportion moyenne des admis a été pour toute la France de 37 0/0.

C'est la Faculté de Montpellier qui a eu la plus forte proportion d'admis, 51 0/0, et la Faculté de Clermont la plus faible, 25 0/0.

La Faculté de Paris est restée au-dessous de la moyenne; elle n'a atteint que la proportion de 35 0/0.

Baccalauréat ès-sciences restreint. — Il y a eu 614 candidats examinés: 314 ont été éliminés après l'épreuve écrite et 252 admis au grade.

La Faculté de Paris a eu sur l'ensemble 105 candidats et 83 admis.

La proportion moyenne des admis pour toute la France a été de 41 0/0; c'est la Faculté de Nancy qui a eu la plus forte proportion, 61 0/0, et celle de Lyon la plus faible, 9 0/0.

La Faculté de Paris a atteint la proportion de 50 0/0.

Baccalauréat ès-lettres (2^e série). — Il y a eu 4,566 candidats examinés; 1,916 ont été éliminés après l'épreuve écrite et 2,352 admis au grade. La Faculté de Paris a eu sur l'ensemble 1,344 candidats et 776 admis.

La proportion moyenne des admis pour toute la France a été de 51 0/0.

C'est la Faculté de Toulouse qui a atteint la plus forte proportion; 63 0/0 et celle de Clermont la plus faible, 34 0/0.

A la Faculté de Paris, la proportion est de 57 0/0.

Baccalauréat ès-lettres (1^{re} série). — Il y a eu 7,661 candidats examinés, 1,024 éliminés après l'épreuve écrite, et 3,131 admis.

La Faculté de Paris a eu sur l'ensemble 1,988 candidats et 878 admis.

La proportion moyenne des admis a été pour toute la France de 40 0/0.

C'est la Faculté de Rennes qui a eu la plus forte proportion, 51 0/0, et celle de Clermont la plus faible, 27 0/0.

La Faculté de Paris a atteint la proportion de 44 0/0.

Avis aux candidats à l'École polytechnique pour l'année 1886.

En raison des besoins des divers services publics se recrutant à l'école polytechnique, le ministre de la guerre a décidé que les jeunes gens ayant plus de 20 ans et moins de 21 ans au 1^{er} janvier 1886 seront, par exception, autorisés à participer au concours d'admission qui aura lieu, en 1886, pour ladite école.

Ils auront à justifier, avant d'être définitivement admis, qu'ils sont liés au service militaire pour cinq ans et à produire, au moment de leur entrée, les pièces suivantes:

1^o Elève ayant tiré au sort et faisant partie de la première portion du contingent: un certificat du commandant de recrutement constatant qu'il fait partie de la première classe à appeler à l'activité (1^{re} portion).

2^o Elève ayant tiré au sort et faisant partie de la deuxième portion: une déclaration signée devant le commandant de recrutement de la subdivision, consi-

tant qu'il passe de la 2^e portion à la 1^{re} portion, par voie de devancement d'appel.

3^o Elève qui, ayant tiré au sort, est dispensé pour un motif quelconque: un acte de renonciation au bénéfice de la dispense, souscrit devant le maire.

4^o Engagé conditionnel d'un an: acte d'engagement spécial aux militaires passant de la disponibilité à l'activité, souscrit devant un sous-intendant militaire.

5^o Elève dans la disponibilité pour n'importe quel motif, avant sa dernière année de service: même engagement que ci-dessus.

6^o Elève déjà incorporé dans un corps de troupe: livret individuel et une feuille de route le dirigeant sur l'école.

Les candidats qui profiteront du bénéfice de cette prorogation de limite d'âge ne pourront être classés, à leur sortie, que dans les services militaires.

Classe de 1884.

Il est probable que la mise en route de la classe de 1884 n'aura pas lieu avant le 15 décembre.

Volontaires d'un an.

Le ministre de la guerre n'a pas encore arrêté le nombre minimum des points que devront avoir obtenus les candidats à l'engagement conditionnel d'un an. L'an dernier il fallait 1,500 points, dont 460 à l'épreuve orale. Cette année, il est à supposer que l'on exigera au moins 1,700 points, dont 500 à l'épreuve orale. Dans ces conditions, le chiffre des admis après examen ne dépasserait pas 2,000. Quant aux candidats admis de droit en vertu de leurs titres universitaires, ils ne sont cette année, qu'au nombre de 2,000, en diminution de 200 environ sur le chiffre de l'an dernier.

Concours national de tir de Paris.

A la meilleure série. — Arme nationale. — 35, Michot, de Nancy; 40, A. Clérin, de Nancy; 53, Haxo, de Raon-l'Étape; 112, A. Bordier, de Nancy; 176, Ehret, de Barle-Duc; 227, E. Mienville, de Nancy.

A la meilleure série. — Armes libres. — 27, A. Bordier; 33, Proudhon, préfet; 46, A. Clérin; 102, Haxo; 171, Ehret.

A la meilleure série. — Carabine Flobert 6^{mm}. — 13, A. Bordier.

Cible fixe. — Carabine Flobert 6^{mm}. — 59, A. Bordier; 79, A. Clérin.

Cible fixe. — Carabine Flobert 9^{mm}. — 42, A. Clérin.

A la meilleure série. — Tir réduit. — 59, A. Bordier.

A la meilleure série. — Revolver d'ordonnance. — 80, E. Bordier.

Bourses de l'Etat.

Pour mettre en application, dès le 1^{er} janvier 1886, l'article 27 de la loi des finances du 8 août 1885, qui est remis en vigueur avec quelques modifications de la loi du 29 nivôse an XIII, M. le ministre de l'instruction publique, vient de décider qu'une session extraordinaire d'examen d'aptitude aux bourses de l'Etat exclusivement réservée aux aspirants et aspirantes appartenant à des familles de sept enfants vivants et plus, aura lieu dans tous les départements dans le courant de novembre.

Cette session s'ouvrira:

1^o Le jeudi 5 pour les aspirants et aspirantes aux bourses des lycées et des collèges;

2^o Le lundi 9 pour les aspirants aux bourses des écoles primaires supérieures;

3^o Le jeudi 12 pour les aspirantes de la même catégorie.

Les demandes d'inscriptions, tant pour les bourses de l'enseignement secondaire que pour celles de l'enseignement supérieur, seront reçues à la préfecture du 15 au 28 octobre.

Brevet de capacité.

Les prochains examens auront lieu, pour le département de Meurthe-et-Moselle, à l'ancienne Université, rue Stanislas, à Nancy.

Aspirantes: Brevet élémentaire, lundi 5 octobre; brevet supérieur, 12 octobre.

Aspirants: Brevet élémentaire, le 19 octobre; brevet supérieur, le 26 octobre.

Les épreuves commenceront à 8 heures du matin.

Rentrée des classes.

La rentrée des classes dans les écoles communales de Meurthe-et-Moselle, a été fixée au lundi 5 octobre.

C'est par suite d'une erreur d'impression que la date du 6 octobre a été indiquée dans le Bulletin de la préfecture.

Les franchises postales.

Le ministre des postes et télégraphes vient, d'accord avec ses collègues des divers départements ministériels, de supprimer les franchises postales qui existaient entre certaines catégories de fonctionnaires.

Statistique démographique.

Voici l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler.

Du dimanche 20 au samedi 26 septembre on a constaté 24 décès, savoir:

Rougeole, 1; fièvre typhoïde, 1; dysenterie, 1; pneumonie, 1; diarrhée, entérite, etc., 3; tuberculose pulmonaire, 4; suicide, 1; autres causes, 12. — Mort-nés, 3. — Naissances: 30 garçons, 14 filles. — Mariages: 13.

La température.

Voici l'hiver avec son cortège de frimas, qui s'avance à grands pas. Déjà les arbres de nos promenades sont presque entièrement dénudés et les rares feuilles qui leur restent ont pris une teinte rougeâtre qui présage leur fin prochaine.

La première neige a fait son apparition à Paris. Ce n'était encore que de la neige à moitié fondue, mais elle n'en a pas moins causé un refroidissement sensible de l'atmosphère. Tout cela présage un hiver des plus rigoureux.

Part à deux.

Deux disciples de Saint-Hubert, deux gardes forestiers — Pierre et Jean, si vous voulez — avaient toute la journée partagé leur poudre, leur plomb et leur gourd.

Après le dîner, fait gaiement sur l'herbe, à l'ombre d'une haie touffue, Pierre se leva et dit:

— Je vais profiter de l'épaisseur de ce bois pour... m'éloigner un instant.

— Ma foi, répondit Jean, je vais profiter de l'occasion pour en faire autant.

Et tous deux s'enfoncèrent dans les taillis.

Ils s'installèrent côte à côte. La cérémonie faite, Jean prit dans sa carnassière un journal, et continuant l'application de ses principes de fraternité, il le déchira en deux et en offrit gracieusement la moitié à Pierre.

Celui-ci regarda tout ébahi son compagnon de chasse, et après avoir laborieusement, mais vainement cherché à comprendre:

— Je vous remercie, dit-il, je ne sais pas lire.

Le Gérant: Emile SIMON.

Nancy. — Imprimerie HINZELIN, Rue Saint-Dizier, 71.



LE LYCÉE LAKANAL

LE LYCÉE LAKANAL

Le lycée Lakanal, succursale du lycée Saint-Louis, qui sera ouvert dans quelques jours, pour la rentrée de 1885, est le plus bel établissement d'instruction secondaire de France. Il coûte à l'État, mobilier compris, la somme de huit millions. Le lycée Lakanal a été commencé en 1881 sous la direction et d'après les plans de M. de Baudot. Il mesure plus de 300 mètres de façade et pourra contenir huit cents élèves. Sa situation au milieu d'un parc, dans un emplacement très sec, est extraordinairement salubre. L'infirmerie du lycée est littéralement entourée de verdure. Ajoutons enfin que le lycée Lakanal est construit sur des terrains qui faisaient partie de la propriété de M. le duc de Trévise, entre Bourg-la-Reine et Houstan.

LOTTERIE COLONIALE FRANÇAISE

On a raison de blâmer les loteries lorsqu'elles n'ont pas un but humanitaire, patriotique ou national. La Loterie Coloniale Française a éminemment tous ces caractères; elle se recommande d'elle-même. Le premier tirage de cette loterie comprend 75 LOTS, s'élevant ensemble à 100 000 fr. Le prix des billets est de 1 franc avec lequel on concourt à 2241 lots, tous payables en argent. Le montant total, 700 000 fr., est déposé à la Banque de France chargée de payer la part à chaque gagnant. Les quatre tirages pourront être avancés mais leur échéance ne saurait être éloignée.

A. QUANTIN, Imprimeur-Editeur, 7, rue St-Benoît, Paris.

En vente : MANUEL DE L'ÉLECTEUR SOUS LE TITRE LOIS ORGANIQUES CONCERNANT L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET LE DROIT DE RÉUNION Mises au courant de la législation de 1885 et annotées Par EUGÈNE PIERRE Secrétaire de la Présidence de la Chambre des Députés Prix : 2 fr. 50 franco.

38 années d'Expériences et de Succès! MÉDAILLES LONDRES 1862 MÉDAILLES PARIS 1855 1878 DENTS sans crochets ni ressorts, nouveau système indispensables à la santé et à la mastication, inventeur Docteur FATEY et son coopérateur FRISON, seul dentiste récompensé, classe 6, grande Exposition 1878. 233 Rue Saint-Honoré, 233, PARIS

GRILLAGES EN FILS DE FER GALVANISÉS POUR VOLIÈRES, FAISANDERIES, BASSES-COUR, POULAILLERS, CHENILS, PIGEONNIERS, ETC. CLOTURES de JARDINS, PARCS, VIGNES, BOIS, etc., depuis 30 cent. le mètre RONCES en acier galvanisé pour clôtures à bestiaux, depuis 8 cent. STEWART-JUBELIN, 12, Boulevard Poissonnière, PARIS Sur demande, envoi franco du Catalogue et Renseignements

GRAND HOTEL MAGASIN DE VENTE CHOCOLAT DEVINCK USINES 6, rue des Haudriettes, 175, rue Saint-Honoré

Imprimerie-Librairie A. QUANTIN, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

PUBLIÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS Et honorée d'un Prix Monthyon par l'Académie Française

Chaque volume, de format in-4° anglais, est imprimé sur papier teinté. Il contient de 400 à 500 pages illustrées de 100 à 150 gravures inédites, spéciales à la collection et exécutées d'après les originaux.

VOLUMES PARUS

- Anatomie artistique (1°), par M. Mathias Duval, membre de l'Académie de médecine, professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts.
Art byzantin (1°), par M. Bayet, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Faculté des Lettres et à l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon.
Art de la Verrerie, (1°) par M. Gerspach, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins.
Gravure (1a), par M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Cabinet des Estampes.
Lexique des termes d'art, par M. Jules Adeline.
Manuscrits et la Miniature (1a), par M. Lecoy de la Marche, des Archives nationales.
Meuble (1a), par M. Alfred de Champoux, inspecteur des Beaux-Arts à la Préfecture de la Seine.
Monnaies et Médailles, par M. F. Lenormant, membre de l'Institut, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
Musique (1a), par M. H. Lavoix fils, conservateur adjoint des imprimés à la Bibliothèque nationale.
Peinture anglaise (1a), par M. Ernest Chesneau, ancien inspecteur des Beaux-Arts.
Peinture flamande (1a), par M. A.-J. Wauters.
Peinture hollandaise (1a), par M. Henry Havard.
Mosaïque (1a), par M. Gerspach, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins.
Mythologie figurée (1a), par M. Max Collignon, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur d'Archéologie à la Faculté des Lettres de Paris.
Procédés modernes de la Gravure (1a), par M. A. de Lostalot, Secrétaire de la rédaction de la Gazette des Beaux-Arts.
Tapisserie (1a), par M. Eug. Müntz, conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée à l'École des Beaux-Arts.

Chaque volume broché, 3 fr. 50. — Avec un cartonnage artistique en toile reliure, 4 fr. 50. EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER Envoi franco contre la valeur en timbres ou mandat-poste à M. A. QUANTIN, imprimeur-éditeur, Paris.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

- L'Organisation des pouvoirs publics, recueil des lois constitutionnelles et électorales de la République française, par MM. Poudra et Pierre. 4 fr.
Manuel populaire du Conseiller municipal. Texte de la loi et commentaire pratique, par Ferdinand Dreyfus, député. 1 fr. 25
Les Ressources fiscales de la France, par Gaston Bergeret. 4 fr.
Lois constitutionnelles de la République française, annotées et mises au courant de la dernière révision, par MM. Poudra et Pierre. Un volume in-18. Prix. 1 fr. 50
L'Organisation française, par Alphonse Bertrand. Ouvrage contenant l'explication de tous les rouages de l'administration et l'économie entière du Gouvernement français. Manuel complet à l'usage des écoles et guide indispensable de tout citoyen. — Un volume in-18 de 400 pages. Broché. 3 fr. — Cartonné toile. 4 fr.

AVIS AUX ACHETEURS DE LIVRES

La Librairie Quantin, qui publiera pour les étrennes de 1886 un grand nombre d'ouvrages nouveaux dont le prix et le genre varient depuis l'album enfantin à 0,15 centimes jusqu'au livre de grand luxe à 50 francs, prépare pour la fin de l'année son CATALOGUE GÉNÉRAL et des Spécimens illustrés qui seront envoyés gratuitement, aussitôt parus, à toutes les personnes dont les demandes nous parviendront de suite. — A partir du 4^{er} février 1886, nous ferons paraître tous les deux mois un Bulletin relatif à nos ouvrages et à la Librairie en général. Les personnes qui désireraient recevoir régulièrement ce Bulletin n'auront qu'à joindre à leur adresse 0,30 centimes en timbres-poste.

LE PAYS LORRAIN

REVUE RÉGIONALE FONDÉE EN 1904 par CHARLES SADOUL NANCY -1, RUE DE LA MONNAIE

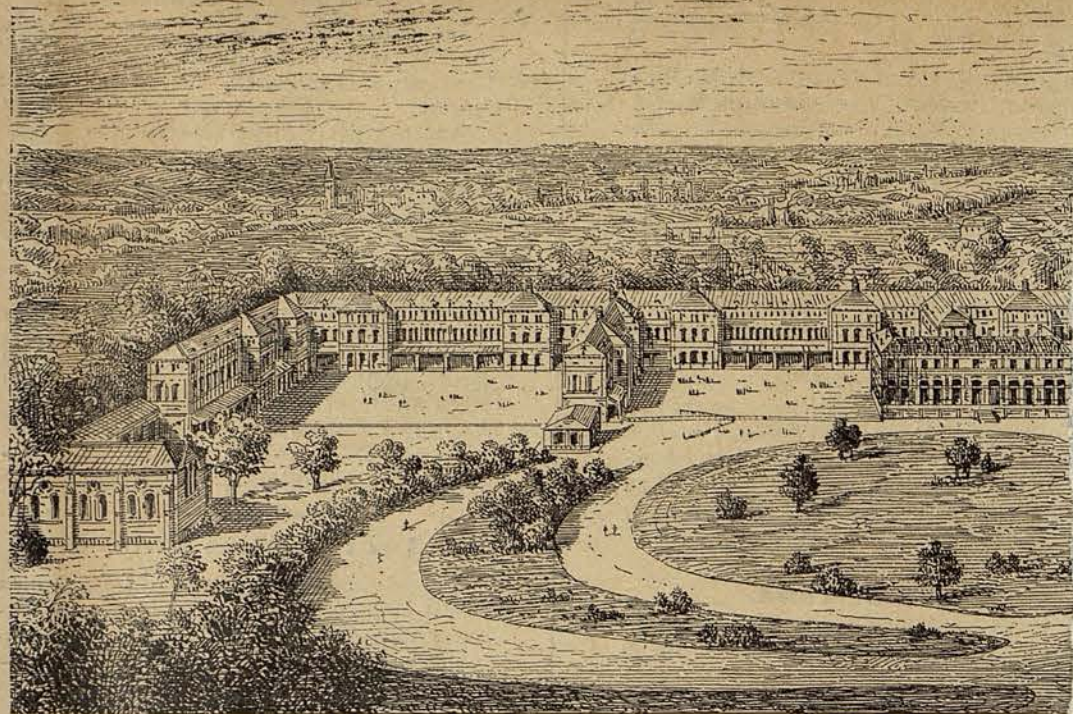
CHÈQUES POSTAUX : NANCY 88.32

M

Nous pensons voir le même courrier un numéro spécial de Le Pays Lorrain nement, a été fondé en 1904 29^e année et cette longue expérience a été un succès qui ne s'est jamais démenti. C'est une œuvre absolument désintéressée, l'histoire de la Lorraine, et aussi de la Lorraine économique, social et artistique et a dans notre région une place par tous.

Charles Sadoul Lorraine illustrée, très b

LES ÉLECTIONS A NANCY et ailleurs.



LE LYCÉE LAKANAL

LE LYCÉE LAKANAL

Le lycée Lakanal, succursale du lycée Saint-Louis, qui sera ouvert dans quelques jours, pour la rentrée de 1885, est le plus bel établissement d'instruction secondaire de France. Il coûte à l'État, mobilier compris, la somme de huit millions. Le lycée Lakanal a été commencé en 1881 sous la direction et d'après les plans de M. de Baudot. Il mesure plus de 300 mètres de façade et pourra contenir huit cents élèves. Sa situation au milieu d'un parc, dans un emplacement très sec, est extraordinairement salubre. L'infirmerie du lycée est littéralement entourée de verdure. Ajoutons enfin que le lycée Lakanal est construit sur des terrains qui faisaient partie de la propriété de M. le duc de Trévise, entre Bourg-la-Reine et Houdan.

LOTÉRIE COLONIALE FRANÇAISE

On a raison de blâmer les loteries lorsqu'elles n'ont pas un but humanitaire, patriotique ou national. La Loterie Coloniale Française a éminemment tous ces caractères; elle se recommande d'elle-même. Le premier tirage de cette loterie comprend 75 LOTS, s'élevant ensemble à 100.000 fr. Le prix des billets est de 1 franc avec lequel on concourt à 2241 lots, tous payables en argent. Le montant total, 700 000 fr., est déposé à la Banque de France chargée de payer la part à chaque gagnant. Les quatre tirages pourront être avancés mais leur échéance ne saurait être éloignée.

A. QUANTIN, Imprimeur-Editeur, 7, rue St-Benoît, Paris.

En vente : MANUEL DE L'ÉLECTEUR

SOUS LE TITRE LOIS ORGANIQUES CONCERNANT L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET LE DROIT DE RÉUNION Mises au courant de la législation de 1885 et annotées Par EUGÈNE PIERRE Secrétaire de la Présidence de la Chambre des Députés Prix : 2 fr. 50 franco.

35 années d'Expériences et de Succès!



35 années d'Expériences et de Succès! sans crochets ni ressorts, nouveau système indispensables à la santé et à la mastication, inventeur Docteur FATTET et son coopérateur FRISON, seul dentiste récompensé, classe 6, grande Exposition 1878. 255 Rue Saint-Honoré, 255, PARIS

GRILLAGES EN FILS DE FER GALVANISÉS

POUR VOLIÈRES, FAISANDERIES, BASSES-COUR, POULAILLERS, CHENILS, PIGEONNIERS, ETC. CLOTURES de JARDINS, PARCS, VIGNES, BOIS, etc., depuis 30 cent. le mètre RONCES en acier galvanisé pour clôtures à bestiaux, depuis 8 cent. STEWART-JUBELIN, 12, Boulevard Poissonnière, PARIS Sur demande, envoi franco du Catalogue et Renseignements

GRAND HOTEL MAGASIN DE VENTE

USINES CHOCOLAT DEVINCK 6, rue des Haudriettes, 175, rue Saint-Honoré

Imprimerie-Librairie A. QUANTIN, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

PUBLIÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS Et honorée d'un Prix Monthyon par l'Académie Française

Chaque volume, de format in-4° anglais, est imprimé sur papier teinté. Il contient de 400 à 500 pages illustrées de 100 à 150 gravures inédites, spéciales à la collection et exécutées d'après les originaux.

VOLUMES PARUS

- Anatomie artistique (1°), par M. Mathias Duval, ancien membre de l'Académie de médecine, professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts.
Art byzantin (1°), par M. Bayet, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Faculté des Lettres et à l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon.
Art de la Verrerie (1°), par M. Gerspach, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins.
Gravure (1a), par M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Cabinet des Estampes.
Lexique des termes d'art, par M. Jules Adeline.
Manuscrits et la Miniature (1es), par M. Lecoy de la Marche, des Archives nationales.
Meuble (1e), par M. Alfred de Champcaux, inspecteur des Beaux-Arts à la Préfecture de la Seine.
Monnaies et Médailles, par M. F. Lenormant, membre de l'Institut, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
Musique (1a), par M. H. Lavoix fils, conservateur adjoint des imprimés à la Bibliothèque nationale.
Peinture anglaise (1a), par M. Ernest Chesneau, ancien inspecteur des Beaux-Arts.
Peinture flamande (1a), par M. A.-J. Wauters.
Peinture hollandaise (1a), par M. Henry Havard.
Mosaïque (1a), par M. Gerspach, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins.
Mythologie figurée (1a), par M. Max Collignon, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur d'Archéologie à la Faculté des Lettres de Paris.
Procédés modernes de la Gravure (1es), par M. A. de Lostalot, Secrétaire de la rédaction de la Gazette des Beaux-Arts.
Tapisserie (1a), par M. Eug. Müntz, conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de l'École des Beaux-Arts.

Chaque volume broché, 3 fr. 50. — Avec un cartonnage artistique en toile reliure, 4 fr. 50. EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER Envoi franco contre la valeur en timbres ou mandat-poste à M. A. QUANTIN, imprimeur-éditeur, Paris.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

- L'Organisation des pouvoirs publics, recueil des lois constitutionnelles et électorales de la République française, par MM. Poudra et Pierre. 4 fr.
Manuel populaire du Conseiller municipal. Texte de la loi et commentaire pratique, par Ferdinand Dreyfus, député. 1 fr. 25
Les Ressources fiscales de la France, par Gaston Bergeret. 4 fr.
Lois constitutionnelles de la République française, annotées et mises au courant de la dernière révision, par MM. Poudra et Pierre. Un volume in-18. Prix. 1 fr. 50
L'Organisation française, par Alphonse Bertrand. Ouvrage contenant l'explication de tous les rouages de l'administration et l'économie entière du Gouvernement français. Manuel complet à l'usage des écoles et guide indispensable de tout citoyen. — Un volume in-18 de 400 pages. Broché. 3 fr. — Cartonné toile. 4 fr.

AVIS AUX ACHETEURS DE LIVRES

La Librairie Quantin, qui publiera pour les étrennes de 1886 un grand nombre d'ouvrages nouveaux dont le prix et le genre varient depuis l'album enfantin à 0.45 centimes jusqu'au livre de grand luxe à 50 francs, prépare pour la fin de l'année son CATALOGUE GÉNÉRAL et des Spécimens illustrés qui seront envoyés gratuitement, aussitôt parus, à toutes les personnes dont les demandes nous parviendront de suite. — A partir du 4^{er} février 1886, nous ferons paraître tous les deux mois un Bulletin relatif à nos ouvrages et à la Librairie en général. Les personnes qui désireraient recevoir régulièrement ce Bulletin n'auront qu'à joindre à leur adresse 0.30 centimes en timbres-poste.

LES ÉLECTIONS A NANCY et ailleurs.